



Budget 2024, Saint-Charles-de-Bellechasse

Le conseil municipal doit, à chaque fin d'année, préparer et adopter le budget de la Municipalité pour le prochain exercice financier. Le résumé du Budget 2024 de Saint-Charles-de-Bellechasse sera présenté en deux volets : le budget de fonctionnement et le budget d'investissement. Finalement, le Programme triennal d'immobilisations (PTI), regroupant les investissements que la Municipalité prévoit faire sur son territoire au cours des trois prochaines années, sera exposé, ainsi que les taxes et tarifs applicables en 2024.

Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse de répondre à ses obligations, d'assurer le bon fonctionnement de ses activités récurrentes et de pourvoir à la prestation adéquate des services qu'elle est appelée à fournir.

Revenus

Les revenus constituent l'ensemble des ressources que la Municipalité perçoit pendant une année. Les revenus de fonctionnement projetés pour 2024 sont de 5 411 615 \$, une hausse de 7,62 % par rapport à 2023.

REVENUS	2023	2024
Taxes	4 125 512 \$	4 398 130 \$
Paielements tenant lieu de taxes	112 919 \$	114 029 \$
Services rendus	482 450 \$	498 900 \$
Imposition de droits	69 000 \$	68 000 \$
Amendes et pénalités	1 800 \$	2 000 \$
Intérêts	15 500 \$	19 500 \$
Autres revenus	10 000 \$	6 000 \$
Transferts	211 302 \$	305 056 \$
TOTAL	5 028 483 \$	5 411 615 \$

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement regroupent principalement :

- les frais de rémunération ;
- les dépenses d'entretien et de fourniture ;
- les frais de fonctionnement divers correspondant aux compétences de la municipalité ;
- les intérêts de la dette.



Ces dépenses projetées se chiffrent à 5 926 785 \$ en 2024, une hausse de 5,9 % comparativement à l'an dernier. Parmi les dépenses particulières, notons la hausse des quotes-parts de la MRC de 71 225\$, ou 10,6%, la hausse des coûts énergétiques et du coût des pièces et la hausse des montants d'entretien afin d'assurer le maintien et l'amélioration de la machinerie et des infrastructures existantes.

DÉPENSES (AVEC AMORTISSEMENT)	2023	2024
Administration Générale	882 442 \$	920 514 \$
Sécurité publique	638 902 \$	634 563 \$
Transport	1 385 025 \$	1 500 683 \$
Hygiène du milieu	1 293 022 \$	1 361 696 \$
Santé / Bien-être	12 600 \$	2 000 \$
Aménagement / Urbanisme	141 889 \$	125 364 \$
Loisirs / Culture	1 085 316 \$	1 198 477 \$
Frais de financement	157 613 \$	183 488 \$
TOTAL	5 596 809 \$	5 926 785 \$

Conciliations fiscales

Les conciliations à des fins fiscales de 515 170 \$ inscrites au budget de fonctionnement constituent l'information financière dont le traitement fiscal diffère des revenus et des dépenses. On retrouve notamment les conciliations suivantes : le paiement du capital sur prêt de 276 739 \$ et le montant total des amortissements en 2024 qui est de 791 909 \$. Au total, vous pouvez donc observer que la somme des dépenses moins les conciliations balancent avec les revenus projetés.

CONCILIATIONS FISCALES	2023	2024
Immobilisations	-791 909 \$	-791 909 \$
Financement	260 583 \$	276 739 \$
Affectations	0 \$	0 \$
Utilisation réserve	-37 000 \$	0 \$
TOTAL CONCILIATIONS FISCALES	- 568 326 \$	- 515 170 \$
Surplus / déficit fonctionnement	0 \$	0 \$



Budget d'investissement

Le tableau suivant montre les investissements que réalisera la Municipalité en 2024 en matière d'immobilisations. Les types d'investissements sont variés, allant de la réalisation de projets communautaires, à la réfection de chemin public, à la réalisation de la gestion des actifs de la Municipalité ou de plans et devis de travaux à venir.

REVENUS	2023	2024
Taxes	3 000 \$	0 \$
Transfert / Entente / Partage	735 000 \$	2 700 000 \$
Autres revenus	80 000 \$	0 \$
TOTAL REVENUS	818 000 \$	2 700 000 \$
DÉPENSES		
Administration Générale	0 \$	0 \$
Sécurité publique	8 000 \$	0 \$
Transport	20 000 \$	2 000 000 \$
Hygiène du milieu	3 285 000 \$	1 557 500 \$
Santé / Bien-être	0 \$	0 \$
Aménagement / Urb.	0 \$	0 \$
Loisirs / Culture	596 000 \$	15 000 \$
TOTAL DÉPENSES	3 909 000 \$	3 572 500 \$
CONCILIATION FISCALES		
Propriétés / Participations	0 \$	0 \$
Financement	2 770 000 \$	750 000 \$
Affectations	321 000 \$	122 500 \$
TOTAL CONCILIATIONS FISCALES	3 091 000 \$	872 500 \$
Surplus / déficit immobilisations	0 \$	0 \$

Les revenus d'investissement sont constitués de diverses subventions, telles que les subventions du ministère des Transports pour la réfection de l'avenue Royale à la sortie du village et celle demandée au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour la réfection de l'usine de traitement des eaux usées.



Les immobilisations projetées en 2024 sont réparties dans plusieurs secteurs d'activités de la Municipalité, dont les détails sont présentés dans le tableau suivant :

Dépenses Transport	
2 000 000 \$	Réfection avenue Royale
Dépenses Hygiène du milieu	
100 000 \$	Finition construction rue Lemieux
1 000 000 \$	Plans et devis – Usine d'assainissement
107 500 \$	Gestion des actifs
350 000\$	Remplacement compteurs d'eau
Dépenses Loisirs et culture	
15 000 \$	Réfection salle Claude-Marquis

Au sein des conciliations à des fins fiscales inscrites au budget d'investissements, le conseil prévoit utiliser certaines réserves pour assurer les dépenses de projets spécifiques. Il y a un montant de 15 000 \$ de la réserve Projets communautaires pour la réfection de la salle Claude-Marquis et un montant de 107 500 \$ du surplus non affecté pour le projet de gestion des actifs. Le reste des sommes, soit 750 000 \$, proviennent de règlements d'emprunts, soit celui pour les travaux de la rue Lemieux, celui pour le renouvellement des compteurs d'eau et celui pour le projet de réfection de l'avenue Royale.



Programme triennal d'immobilisation 2024 - 2026

Le conseil d'une municipalité locale doit, chaque année, adopter un programme en immobilisations pour les trois exercices financiers subséquents. En 2024, c'est 2 500 000 \$ que la Municipalité prévoit immobiliser, 6 800 000 \$ en 2025 et 10 000 000\$ en 2026.

PROJET	MONTANT	SUBVENTION	MUNICIPALITÉ	ANNÉE
JEUX D'EAU	500 000 \$	330 000 \$	170 000 \$	2024
USINE ASSAINISSEMENT	8 000 000 \$	6 400 000 \$	1 600 000 \$	2026
PUITS EAU POTABLE	1 500 000 \$	600 000 \$	900 000 \$	2026
CASERNE INCENDIE	3 000 000 \$	2 100 000 \$	900 000 \$	2025
GÉNÉRATRICE RÉSERVOIR	300 000 \$		300 000 \$	2025
DÉPÔT A SEL	500 000 \$		500 000 \$	2026
REMPLACEMENT CONDUITES ROYALE	3 500 000 \$	2 800 000 \$	700 000 \$	2025
RÉFECTION AVENUE ROYALE	2 000 000 \$	1 700 000 \$	300 000 \$	2024
	19 300 000 \$	13 930 000 \$	5 370 000 \$	



Taxes et tarifs

Pour l'année 2024, le conseil de la Municipalité a adopté une hausse de taxation globale de 6,53%. Le tableau suivant présente les différents taux et tarifs du budget 2024 comparé à ceux de 2023 :

DESCRIPTION	BUDGET 2023	BUDGET 2024	TAUX 2024	TAUX 2023
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIERE				
Ensemble de la municipalité				
Taxes foncières générales	2 778 462	2 925 390	0,7253	0,8662
Service de la dette	262 815	305 043	0,0756	0,0819
Taxes immobilisations	3 000	0	0,0000	0,0009
Total	3 044 277	3 230 433	,8010	,9491
Secteur				
Taxes de secteur eau dette	83 454	83 292	0,042757	0,0528
Taxes de secteur assainissement	0	0		0,0000
Taxes de secteur hors réseau	4 392	4 384	0,002846	0,0036
Remb. de taxes en \$				
Total	87 846	87 676	,0456	,0564
SUR UNE AUTRE BASE				
Tarification - services municipaux				
Eau	292 162	339 558	280,00	220,00
Égouts	299 803	306 417	365,00	360,00
Matières résiduelles	348 939	378 763	250,00	230,00
Traitement fosses septiques	55 485	55 283	145,00	145,00
Service de la dette 00-114 Village	0	0	0,00	0,00
Service de la dette 00-114 Secteur	0	0	0,00	0,00
Total	996 389	1 080 021	1 040 955	85,0000
				8,90%
TOTAL TAXES	4 128 512	4 398 130		269 618
				6,53%



Afin que vous puissiez mesurer l'impact fiscal de votre propriété pour l'année à venir, nous vous présentons quatre scénarios types présents sur le territoire de la Municipalité. Étant dans la première année d'un nouveau rôle d'évaluation, les deux premiers scénarios représentent des propriétés du secteur du périmètre urbain, soit le village, où il y a une hausse de la valeur d'évaluation considérée comme moyenne et une où il y a une hausse plus légère de la valeur d'évaluation. Les deux derniers scénarios sont pour les types de propriétés que l'on retrouve dans le secteur paroisse. Le scénario 3 est une propriété unifamiliale, qui se veut également un exemple de forte hausse de la valeur foncière, et le scénario 4 un bâtiment de production agricole.

Exemples de la variation des comptes de taxes 2023 – 2024

SCÉNARIO 1 - HAUSSE ÉVALUATION FONCIÈRE MOYENNE			
Ecart % évaluation foncière		24,19%	
		2023	2024
Évaluation municipale		289 400	359 400
Taxe foncière Générale		2 506,78 \$	2 606,73
Foncière aqueduc		152,72 \$	153,67
Foncière Service dette		237,02 \$	271,71
Taxe générale immobilisation		2,60 \$	0,00
Matières résiduelles		230,00 \$	250,00
Eau résidence		220,00 \$	280,00
Égout		360,00 \$	365,00
Service dette 00-114		0,00 \$	0,00
Consommation eau		100,00	100,00
Eau compteur		86,59	90,92
Eau hors réseau		N/A	N/A
Eau usée		N/A	N/A
TOTAL		3 795,71	4 018,03
% écart de taxe		5,86%	



SCÉNARIO 2 - HAUSSE ÉVALUATION FONCIÈRE MODÉRÉE

Ecart % évaluation foncière

17,89%

			2023	2024
Évaluation municipale			162 100	191 100
Taxe foncière Générale			1 404,11 \$	1 386,05
Foncière aqueduc			85,54 \$	81,71
Foncière Service dette			132,76 \$	144,47
Taxe générale immobilisation			1,46 \$	0,00
Matières résiduelles			230,00 \$	250,00
Eau résidence			220,00 \$	280,00
Égout			360,00 \$	365,00
Service dette 00-114			0,00 \$	0,00
Consommation eau			150,00	150,00
Eau compteur			129,89	136,38
Eau hors réseau			N/A	N/A
Eau usée			N/A	N/A
TOTAL			2 563,76	2 643,61
% écart de taxe			3,11%	



SCÉNARIO 3 - HAUSSE ÉVALUATION FONCIÈRE ÉLEVÉE

Ecart % évaluation foncière			31,05%	
			2023	2024
Évaluation municipale			262 800	344 400
Taxe foncière Générale			2 276,37 \$	2 497,93 \$
Foncière aqueduc			N/A	N/A
Foncière Service dette			215,23 \$	260,37 \$
Taxe générale immobilisation			2,37 \$	0,00 \$
Matières résiduelles			230,00 \$	250,00 \$
Eau résidence			N/A	N/A
Égout			N/A	N/A
Service dette 00-114			N/A	N/A
Consommation eau			N/A	N/A
Eau compteur			N/A	N/A
Eau hors réseau			9,51	9,80 \$
Eau usée			145,00	145,00 \$
TOTAL			2 878,48	3 163,10 \$
% écart de taxe			9,89%	



SCÉNARIO 4 - PROPRIÉTÉ AGRICOLE				
Ecart % évaluation foncière			31,05%	
			2023	2024
Évaluation ferme			767 400	981 500
Évaluation municipale			262 800	344 400
Taxe foncière Générale			9 362,76 \$	10 109,23 \$
Foncière aqueduc			N/A	N/A
Foncière Service dette			885,26 \$	1 053,71 \$
Taxe générale immobilisation			9,73 \$	0,00 \$
Matières résiduelles			1 840,00 \$	2 000,00 \$
Eau résidence			N/A	N/A
Égout			N/A	N/A
Service dette 00-114			N/A	N/A
Consommation eau			N/A	N/A
Eau compteur			N/A	N/A
Eau hors réseau			11,35	11,73 \$
Eau usée			145,00	145,00 \$
TOTAL			12 254,10	13 319,67 \$
% écart de taxe			8,70%	

En conclusion, je vous invite à communiquer avec les bureaux de la Municipalité si vous avez des questions ou un besoin d'information supplémentaire sur le Budget 2024.

Jean-Francois Comeau

Directeur général